EDITEUR-RESPONSABLE : GEO JAUBIN, SECRTÉAIRE-TRÉSORIER DE LA RÉGIONALE, AVENUE DES SOPHORAS 39, 1180 BRUXELLES - TÉL.02/374.34.90

BUREAU DE DÉPÔT :
1630 LINKEBEEK

PÉRIODIQUE MENSUEL (SAUF AOÛT)

n° 178

SCORPION

novembre
1992

INFOR-DAPO BRABANT

DANSES~MUSIQUES~CHANTS

TRADITIONNELS

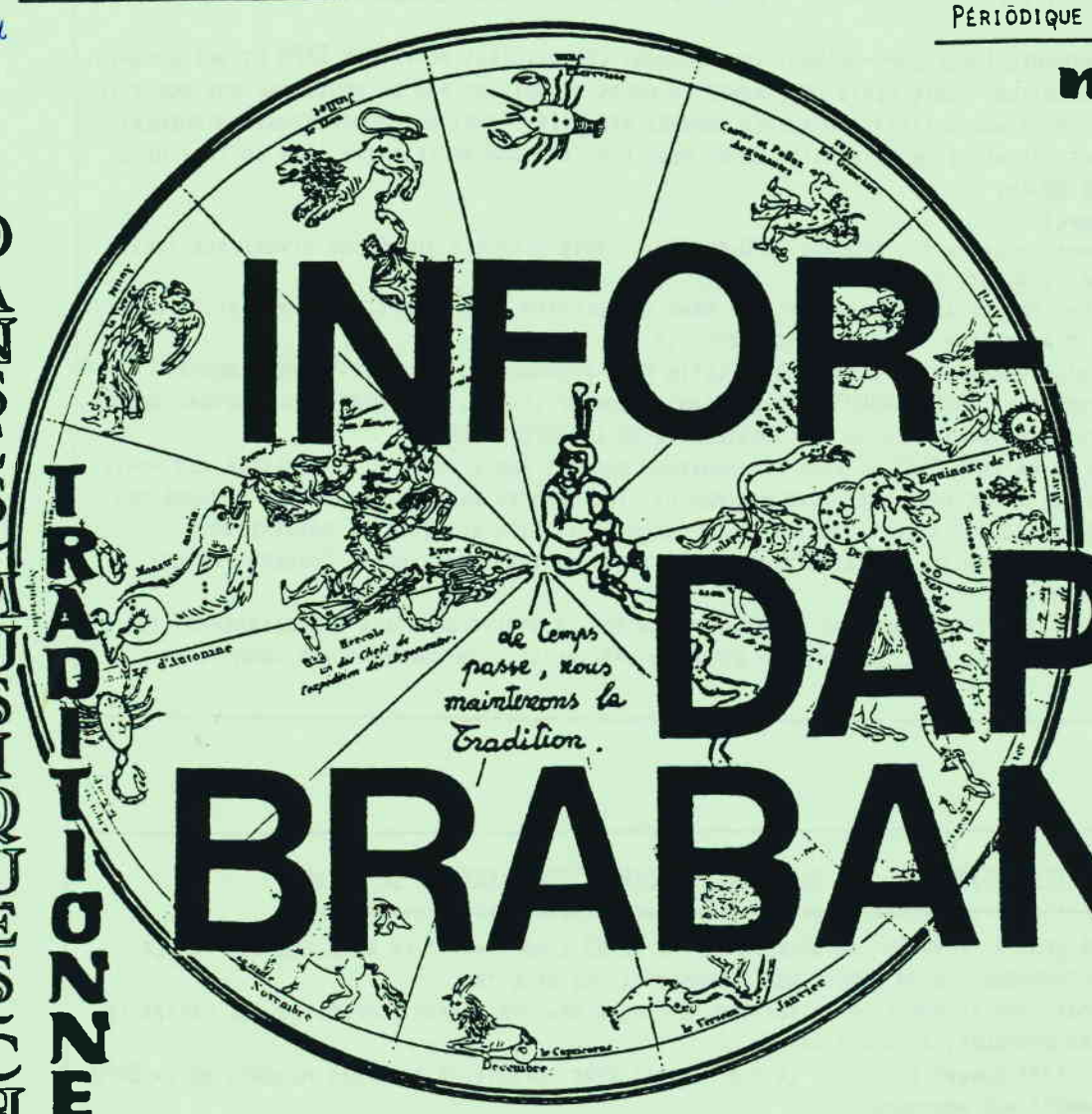

ORGANE DE LIAISON - INFORMATION - ACTION - EDUCATION DES GROUPES
DE LA FEDERATION WALLONNE DE DANSES ET DE MUSIQUES POPULAIRES(DAPO)
PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION : LILY WELLEKENS-JAUBIN
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF RECONNUE ET SUBVENTIONNÉE PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CULTURE DU MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANCAISE ET PAR LA PROVINCE DU BRABANT
PRÉSIDENT DE LA RÉGIONALE : ANDRÉ DELERS - VICE-PRÉSIDENT : ADRIEN LENAERTS
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER : GEORGES JAUBIN - COMPTE DAPO-BRABANT N°001-1807195-64 À 1180 BRUXELLES

QUE VOUS PROCURE L'AFFILIATION A LA DAPO-BRABANT ?

A/ POUR LES MEMBRES :

1/ VOTRE ASSURANCE EN "RESPONSABILITÉ CIVILE" POUR LES ACCIDENTS DONT VOUS SERIEZ RESPONSABLE AU COURS D'UNE ACTIVITÉ DE VOTRE GROUPE AFFILIÉ, D'UN AUTRE GROUPE AFFILIÉ ET DES ACTIVITÉS DE LA DAPO:

2/ LE BULLETIN MENSUEL INFOR-DAPO-BRABANT VOUS DONNANT LES DIVERSES ACTIVITÉS DAPO ET DES GROUPES;

3/ LES MEMBRES AYANT UNE CARTE VERTE DE L'ANNÉE EN COURS NE DOIVENT PAS EN SOUSCRIRE UNE NOUVELLE SI ILS PARTICIPENT AUX ACTIVITÉS D'AUTRES GROUPES AFFILIÉS. AINSI UN GROUPE FORMÉ UNIQUEMENT PAR DES MEMBRES EN RÈGLE DE COTISATION DAPO, PEUT LIMITER SON AFFILIATION À LA COTISATION DE BASE, SOIT DE 600FR.

B/ POUR LES GROUPES :

1/ ÊTRE REPRIS DANS LA LISTE DES GROUPES DAPO-BRABANT, LISTE DIFFUSÉE AUPRÈS DE DIVERS SERVICES CULTURELS, DE TOURISME, ETC...

2/ PUBLICATION UNE FOIS L'AN, D'UNE DEMI-PAGE DANS LE BULLETIN POUR ANNONCER SON ACTIVITÉ PRINCIPALE (SOIRÉE D'ANIMATION, DÉMONSTRATION, ETC...)

3/ PUBLICATION D'UN QUART DE PAGE DANS LE BULLETIN POUR ANNONCER VOTRE ACTIVITÉ PERMANENTE.

4/ OBTENIR L'AIDE DE LA DAPO-BRABANT POUR L'ORGANISATION DE STAGES, LANCEMENT D'UN NOUVEAU GROUPE, OU TOUT AUTRE INTERVENTION SELON LES POSSIBILITÉS DE LA DAPO-BRABANT.

5/ INTERVENTION DE LA DAPO-BRABANT POUR LES NOUVEAUX GROUPES PAR L'ENVOI D'UN MONITEUR AUX FRAIS DE LA RÉGIONALE, ET CE POUR UNE DURÉE MAXIMUM DE CINQ SÉANCES DE DEUX HEURES. LA DEMANDE DOIT ÊTRE ADRESSÉE PAR ÉCRIT À LILY JAUBIN, ET LE GROUPE DOIT ÊTRE EN RÈGLE DE COTISATION.

6/ PAR DES PRÊTS DE MATÉRIEL, DE CASSETTES ENREGISTRÉES, ET TOUT AUTRE MOYEN SUGGÉRÉ PAR LE GROUPE INTÉRESSÉ.

7/ PAR L'INTERVENTION FINANCIÈRE DANS L'ORGANISATION PAR LE GROUPE DE STAGE D'ENSEIGNEMENT DE DANSES TRADITIONNELLES AVEC UN MONITEUR ÉTRANGER SPÉCIALISÉ, CONFORMÉMENT AUX CONDITIONS CI-DESSOUS.

CONDITIONS D'INTERVENTION DE LA DAPO-BRABANT DANS L'ORGANISATION DE STAGES

1/ LES DEMANDES SONT À ENVOYER AU SECRÉTARIAT AU MOINS 2 MOIS AVANT LA DATE PRÉVUE POUR LE STAGE, ET ACCOMPAGNÉES D'UN BUDGET DES DÉPENSES ET DES RECETTES;

2/ LE GROUPE DOIT ÊTRE EN RÈGLE DE COTISATION ET AVOIR RENVOYÉ DÛMENT COMPLÉTÉES LES CARTES DE MEMBRE DE SES DANSEURS, AU SECRÉTARIAT: .

3/LE STAGE DOIT ÊTRE OUVERT À TOUS ET LA P.A.F. DOIT ÊTRE INFÉRIEURE POUR LES MEMBRES DE LA DAPO À CELLE DEMANDÉE AUX NON-MEMBRES;

4/ LA DEMANDE D'INTERVENTION SIGNALERA : A) OBJET DU STAGE - B) LE NOM DU MONITEUR ET SON ADRESSE C) DATE, HEURE ET LIEU OÙ SE TIENDRA LE STAGE;

5/ L'ANNONCE DU STAGE DEVRA MENTIONNER "ORGANISE AVEC LE CONCOURS FINANCIER DE LA REGIONALE DU BRABANT"

6/ LE MONTANT DE L'INTERVENTION DE LA RÉGIONALE SERA CALCULÉ EN FONCTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS, QUE LE GROUPE ORGANISATEUR POUR CE STAGE SOIT EN DÉFICIT OU EN BONI.

7/ L'INTERVENTION SERA CALCULÉE SUR PRÉSENTATION DE LA LISTE DES PARTICIPANTS, LISTE REPRENANT : NOM - PRENOM - ADRESSE - N° DE LA CARTE DE MEMBRE DU BRABANT ET POUR LES AUTRES PARTICIPANTS NOM - PRENOM - ADRESSE - PROVENANCE : RÉGIONALE DAPO OU AUTRES ASSOCIATIONS.

8/ L'INTERVENTION SERA DE 1.000FR AUGMENTÉS DE 50FR PAR PARTICIPANT À PARTIR DU 21ÈME (RÉDUIT À 25FR PAR PARTICIPANT NON-MEMBRE DE LA RÉGIONALE DU BRABANT. L'INTERVENTION NE POURRA EN AUCUN CAS DÉPASSER 3.000FR.

9/ LA DURÉE DU STAGE SERA DE 3 HEURES MINIMUM.

+

+ +

DOCUMENTATION : LES MEMBRES PEUVENT CONSULTER LES MODESTES BIBLIOTHÈQUE ET DISCOTHÈQUE DE LA DAPO-NATIONALE EN PRENANT RENDEZ-VOUS PAR ECRIT AVEC ADRIEN LENAERTS 8 RUE LT J. BECKER À 1040 BRUXELLES, POUR UN MARDI SOIR ENTRE 20H15 ET 21H.

EDITORIAL

L'ETERNEL RENOUVEAU !

Dans tous les domaines le renouveau survient car rien ne reste immuable ! L'évolution est permanente et il faut être prévoyant et ne pas se laisser surprendre. Il en est ainsi dans notre Fédération et dans nos groupes; depuis quelques années nous avons une nouvelle présidente, Lily Wellekens-Jaubin et un nouveau Secrétaire général Guy Desablens et les activités sur le plan national ont déjà eu un nouvel essor. Le problème du renouveau se pose également au sein des groupes et certains responsables y sont fort attentifs. Ainsi au "Phénix" Roger Stevens n'a pas hésité pour des raisons de santé de remettre la responsabilité du groupe à Hélène Stevens. De même à Jabadao, Adrien Lenaerts s'en remet à l'excellente équipe qu'il a formée : Nadine & Roger Nys, André Mattheys; Marc; Rita, etc. De même dans cette optique, j'ai renoncé à animer, non seulement à Farandole-Amicale, à Jabadao mais également à Farandole-Grenier, le renouveau étant assuré dans ces groupes. Il me reste à examiner ce problème sur le plan régional et ce, également dans le cadre d'une adoption par les Chambres des propositions gouvernementales de la St Michel; en Effet, en cas d'adoption, il n'y a plus UNE province du Brabant mais bien pratiquement trois : le Brabant-Wallon, le Brabant-flamand... et la Région de Bruxelles Capitale.

Je ferai de mon mieux pour trouver la ou les meilleures solutions pour le plus grand bien de nos groupes et de la Fédération.

Toutes les suggestions seront les bien-venues, et je vous en remercie d'avance.

André Delers,
Président de la Régionale.

(Proverbe provençal : Il vaut mieux être couillon qu'aveugle, l'on peut voir ses semblables !)

Agenda du Brabant

13-11-92 Barna mensuelle organisée par Swing Partners ,animé par E.Limet et le groupe Jump at the sun à partir de 20 h 30 au centre "Ten Weyngaert", 54 rue des Alliés à Forest.
Rens : 02/343 86 27

21-11-1992 Souper et animation de Clap Sabots pour tous renseignements : 384 41 61-384 09 02 - 384 77 20

30- 1-1993 Soirée de danses d'animation, organisation Farandole Anderlecht.

6- 3-1993 Crèpe dansante du Cercle Triskell

Avril 1993 Soirée d'animation Vodarka.

14 et 15-11-1992 Week End de formation musicale,animateurs :E.Limet et A.Penasse
Rens: Vilarets-mains Unies :02/344 46 53

Stages

12-12-1992 Stage de danses Nouvelles avec Eric Limet ,d'après le recueil "La Fréssinette "
connaissance requise du niveau des pas de base ,(valse , mazurka,bourrées ect.....)

Inscrivez- vous au secrétariat,si nous n'avons pas 16 danseurs le stage sera annulé.

99, rue Beekman 1180 Bruxelles, (Institut St.Vincent de Paul.)de 10 h à 12 h et de 13h à 17 h.
P.A.F. 500 Frs
Rens. 02/ 374 34 90

FLAMENCO

Inspiracion Gitana

Baile
Angela OREA
Ani CALI
Julian VICENTE
Leo MOLINA

Canto
Roto CHAMORRO
Paco "El Lobo"
Chato"Pototillo"

Guitarras
Antonio SEGURA
Miguel SANCHEZ
Emilio MAYA

Percussion
Miguel SANCHEZ

Piano
Santi RODRIGUEZ

Escenografia
Leo MOLINA

Sonido
J.Miguel DONNE

Creacion de luces
Felipe BARROS
J.Miguel DONNE

Regidor de escena
Eusebio RUIZ

fotografia
ELIOS

6-7 Nov.92 om 20 uur — **Stadschouwburg**
Bondgenotenlaan,21
3000 LEUVEN 016/23.39.32

8 Nov.92 à 20 heures — **Palais des Beaux-Arts**
Rue Ravenstein,23
1000 Bruxelles 02/507.82.00

prod & org. Asbl "INSPIRACION"vzw
rue Merode ,361 1060 BXL 02/538.80.27

NIET OP DE OPENBARE WEG WERPEN

A NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIC

STAGES :

L'ANATOMIE INTEGREE PAR LE MOUVEMENT

Le but de ce cours est de fournir, par l'étude complète des os et des muscles, les connaissances de base en anatomie à toute personne que le corps et le mouvement intéressent, (comédiens, danseurs , kinésithérapeutes ou psychomotriciens,...)

L'organisation sous-jacente des mouvements, gestes et attitudes est composée d'une charpente osseuse habillée et animée par les muscles. La forme des os, de leurs arcs, torsions et volumes déterminent et orientent le mouvement : LE MODE D' EMPLOI DU CORPS EST INSCRIT DANS L' ARCHITECTURE OSSEUSE .

Le squelette est habillé et animé par les muscles qui sont la partie active de grands haubans: les CHAINES MUSCULO-APONEVROTIQUES. Madame Godelieve Struyf-Denys a mis en évidence cette organisation qui donnera le canevas de ce cours.

La coordination et l'interaction de ces chaînes qui s'enroulent autour des articulations, donnent au mouvement, au geste, à l'attitude et à la forme même du corps, sa particularité, son identité.

L' apprentissage de cette anatomie se fera pour et par le mouvement.

La matière se répartit en cinq stages de deux jours.
Des documents seront remis à chaque stage.

Dates des week-ends:	24 et 25 Octobre 1992	de 10 H à 18 H
	14 et 15 Novembre 1992	de 10 H à 18 H
	12 et 13 Décembre 1992	de 10 H à 18 H
	30 et 31 Janvier 1993	de 10 H à 18 H
	27 et 28 Février 1993	de 10 H à 18 H

Lieu: Ecole LASSAAD - 18 Parvis de St Gilles 1060 Bruxelles
Frais: 25.000 FB

Ces stages seront dirigés par Alain d'Ursel, enseignant à l'Institut des Chaînes Musculaires et Articulaires de Madame Struyf-Denys ainsi qu'à l'Ecole Internationale de Théâtre LASSAAD.

Pour tout renseignement, contacter Alain d'Ursel
48, rue Martin Lindekens 1150-Bruxelles - Tél: 02/762.53.24

JOURNEE INTERUNIVERSITAIRE DE CONTACT DANSE-UNIVERSITE

"ASPECTS PHILOSOPHIQUES DE LA DANSE"

Date : samedi 5 décembre 1992 de 9h. à 16h.
Lieu : K.U.Leuven, Tervuursevest 101, 3001 Leuven

Pour l'organisation de cette journée, un groupe de travail a été constitué :
présidente : Jetty Roels
membres : Lou Flagel, Diane Spilthoorn et Valère Cools.

La première séance a permis de décider des limites dans lesquelles le sujet sera traité. A savoir, situer les tendances actuelles de la danse en Belgique en fonction des courants philosophiques qui ont été à la base de cette évolution.
Différents conférenciers ayant déjà été contactés, le groupe de travail pourra communiquer le programme définitif dans le courant du mois de septembre
Des propositions d'exposés peuvent être envoyées pour le 1er septembre 1992 au plus tard : un résumé de ± 1 page à faire parvenir au président du groupe de contact FNRS : Pr. Cl. Braeck, HILOK-VUB, Avenue de la Plaine 2, 1050 Bruxelles.

L'assemblée générale de Danse-Université aura lieu à la K.U.Leuven le samedi 5 décembre 1992 de 16h.30 à 18h.

"LA GAZETTE" du 12 juin 1930

Le Tunnel sous le boisseau

Que les exploitants de remèdes contre le mal de mer se rassurent. Nous n'aurons pas le tunnel sous la Manche. Les Anglais n'en veulent pas. D'ailleurs, c'était couru. Les naïfs seuls s'étonnent. La seule chose là-dedans qui ait du piquant, c'est que le refus émane d'un gouvernement travailliste.

Les conservateurs, du coup, accusent Mac Donald et ses hommes d'être des réactionnaires. C'est de bonne augure et le reproche est plaisant. Mais il faut bien penser que Messieurs les Anglais apprécient énormément le sens de l'humour, et il faut faire la part de l'humour dans cette indignation des conservateurs.

S'ils avaient été au pouvoir et forcés de prendre un parti en ce qui concerne la question du tunnel sous la Manche, leur décision eût vraisemblablement été la même, et il est beaucoup plus normal de constater ici l'accord des partis existant en Angleterre que leur divergence de vues.

Le présent a fait taire ce pessimisme et dans quelques mois le "Tunnel" fonctionnera.

ATELIER DE MUSIQUE TRADITIONNELLE

"LES EPINEUS"

1 JEUDI SUR 2 DE 20H A 22H
Avenue du Hoef 11 - 1180 BRUXELLES
(Angle Defré-Cavell)

Animatrice: Micheline VANDEN BEMDEN
TEL. 375.01.27

Musique de danses flamandes, wallonnes et françaises

Vous êtes les bienvenus avec vos instruments: épinette, flûte, accordéon diatonique, violon, cornemuse...

Responsable:
L. DELERS - Avenue de Joli-Bois 6
1150 BRUXELLES - Tél. 770.26.41

Délégué
A.M. LENAERTS - R. Lt J. Becker 8
1040 BRUXELLES - Tél. 735.96.05

Séance:
Salle "Arc-en-Ciel"
Rue de Pervyse - ETTERBEEK

FARANDOLE-AMICALE
est un groupe d'anciens.

Présente une suite 1900, et des suites de danses anglaises et allemandes.

FARANDOLE
d'ANDERLECHT

DANSES DE TOUS PAYS
ANIMATION ET DEMONSTRATIONS

7 à 10 ans: samedi de 10h à 12h
Ecole P18, 3 rue Pierre Longin
1070 BRUXELLES
11 à 16 ans: samedi de 10h à 12h
Ecole P17, 114 rue Jakob Smits
1070 BRUXELLES
+ de 16 ans: jeudi de 20h à 22h
Ecole P20, 20 av. Frans Van Kalken
1070 BRUXELLES

Renseignements: Frans FRESON
Postweg 215
TEL. 569.06.30 1602 VLEZENBEEK

RESTEZ EN FORME

VENEZ AVEC NOUS.
C'EST É-PA-TANT!

DANSES POPULAIRES ET FOLKLORIQUES

17 Rue de Pervyse
1040 Bruxelles
2 ème étage
(A PARTIR DE 25 ANS - AGE MOYEN 40 ANS)

JEUDI DE 20 A 22H

FARANDOLE - GRENIER 2 x 20
s'adresser uniquement 6 Avenue Joli-Bois
1150 BRUXELLES
Tél. : 770.26.41

FÉDÉRATION DES GROUPEMENTS DE DANSES ET MUSIQUES POPULAIRES ASBL

FARANDOLE
JOLI-BOIS

ECOLE DE JOLI-BOIS
VAL DES EPINETTES 1 - WOLUWE-ST-PIERRE

TOUS LES JEUDIS DE 20H A 22H
ANIMATION ET ENSEIGNEMENT

Entraînement chorégraphique éventuel
Spécialisation:
Auvergne - Israël - Pologne - Wallonie

Renseignements: Bob VANDERVORST
Av. Crockaert 158 - 1150 BRUXELLES
TEL. 771.54.50

Résumé du communiqué de presse à l'occasion de la 8 ème Kermesse Brabançonne le 4-9-1992.

Après un bref exposé de Mr.F.Wouters pour la partie Néerlandophone des festivités Mr.D.Rober, député permanet prend la parole.
il signale que c'est au service des recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant qu'a été confié l'organisation de cette manifestation.
La Province de Brabant veut mettre en valeur son riche patrimoine folklorique, en permettant tour à tour à ses groupes de danse et musique populaires,ses jeux,ses géants ,ses sociètés et ses confréries diverses de se faire connaitre au public mais aussi d'accueillir les groupes de toute la Belgique,chaque fois selon un thème différent.
Cette année ,le thème sera double :
Le samedi 12,sera consacré à un "festival de musiques et de danses traditionnelles du Brabant Flamand "
Le dimanche 13 Septembre aura pour thème "Traditions et coutumes de Bruxelles et du Brabant Wallon ".
Le programme démarre avec :
Les Bousineus et leurs géants d'Auderghem,suivi des groupes Le Quadrille d'Uccle, les Vis Tchapias del d'jonnesse de Stimont d'Ottignies,la Farandole d'Anderlecht les Gilles "L'Espontôle de Nivelles,les Clap Sabots de Lillois,pour terminer en beauté avec le meyboom de Bruxelles et ses Géants entrainés par la fanfare du Leyboom.
A partir de 20 H. retour de l'ambiance jazz avec le Brussels concert Band jusqu'à minuit.
Les deux jours de 11 à 19 heures, petits et grands pourront tenter leur adresse en jouantà des jeux traditionnels brabançons, sous la guidance de moniteurs du Bloso de Louvain.
Pendant toute la kermesse Brabançonne, les spectateurs pourront se restaurer aux échoppes et chez les marchands de caricoles et de spécialités brabançonnes ou acquerir des marionnettes de l'atelier des Marolles.

Quelle belle journée que celle de la Kermesse Brabançonne! Chaque groupe eut à coeur de faire partager son goût pour le Folklore.
Ainsi nous avons pu admirer :
Les Bousineus ,groupe très souriant ,accompagné d'Achille et Pélagie.
Le Quadrille aux danses entrainantes et qui termina par une très belle"vie Parisienne"
Les Vis T'chapias à la musique très enlevée et aux beaux costumes.
Farandole Anderlecht qui fait toujours preuve d'une technique poussée et d'une grande discipline dans le sourire.
Les Gilles qui n'ont pas failli à leur reputation de mettre de l'ambiance quand ils passent.
Les Clap Sabots dont le rythme entrainant a donné à quelques uns le gôut de suivre le mouvement.
La Fanfare du Meyboom et ses Géants dont la réputation n'est plus à faire.
Oui, vraiment ce fut une belle journée sur notre prestigieuse Grand'Place.

Simone Vankeerbergen.

Un intellectuel, c'est quelqu'un qui entre dans une bibliothèque même quand il ne pleut pas.
ANDRÉ ROUSSIN

Le plus grand problème aujourd'hui est de trouver des solutions aux solutions que la génération précédente avait trouvées.
DAN BENNETT

L'Ensemble Folklorique

Clap'Sabots

de Lillois

Vous invite à participer
à son grand Souper–Animation

Le Samedi 21 Novembre 1992
à 19h30

En la salle du Foyer Socio–Culturel
4 Rue Jules Hans – 1420 BRAINE L'ALLEUD

P.A.F.:	*Adultes*	*350 Frs.*
	Enfants (–de 6ans)	*200 Frs.*

RESERVATIONS SOUHAITEES

Renseignements & Réservations :
384.41.61 384.09.02 384.77.20

Volkskunstgroep

De Meigraaf

Volkskunstgroep opgericht in sept. 1980

viert

12-jaar danslust

Volksdansfeest

12 . 12 . (1980+12)

Staf Cogneau & Muzikanten

deuren : 19.30 aanvang : 20 u.

St Pieterscollege
Verbeyststraat
1090 JETTE

Kaarten :
VVK of volksdansklediij : 80 Bfr.
Aan kassa : 100 Bfr.

4e

Flip en Flapdag

Volkskunstgroep De Meigraaf

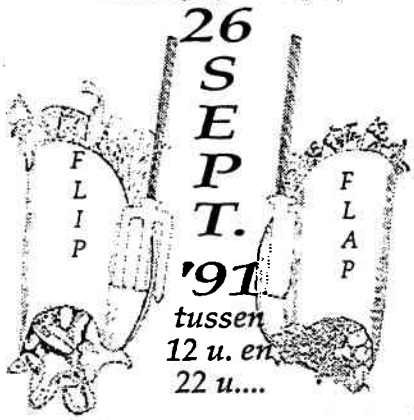

26 SEPT. '91

tussen 12 u. en 22 u....

Flensjes met kaas, vlees, groenten of zoetigheden

TC Huize Esseghem
Leopold I straat 329
1090 JETTE

quels on adjoignit bientôt des moines franciscains. Nous retrouvons donc à l'origine de la plus grande des tentatives d'épuration qui ait jamais été poursuivie en Europe, avant le XXe siècle, ces deux ordres mendiants, dont l'influence, nous l'avons vu, allait marquer d'une empreinte ineffaçable la vie et l'art religieux de la chrétienté occidentale.

Créée en 1229 par le concile de Toulouse, l'Inquisition ne devait pas tarder à étendre sa compétence des hérésies proprement dites aux crimes de sorcellerie, qui relevaient jusqu'alors des tribunaux civils. En 1282, un arrêt du parlement de Paris retirait à ces derniers la connaissance des affaires où des sorciers et des sorcières se trouvaient impliqués, pour s'en remettre exclusivement aux décisions des cours inquisitoriales. Dès 1275, le dominicain Hugues de Boniols faisait brûler à Carcassonne plusieurs hommes et plusieurs femmes qu'on accusait d'avoir pris part au sabbat. Sa sentence de condamnation est le premier document juridique où figure dans cette acception spéciale ce mot qui était destiné à reparaître dans d'innombrables procès (1). Nous en avons déjà rappelé quelques-uns. Il ne serait que trop facile d'en citer beaucoup d'autres, puisqu'il y en eut jusqu'à la fin du XVIIIe siècle dans des pays catholiques et dans des pays protestants, qui avaient hérité de l'intransigeance romaine et des superstitions médiévales (2).

Ce qui frappe peut-être le plus dans ces drames judiciaires, c'est que, par leur attitude et par leur façon de conduire les interrogatoires, les juges prouvaient bien qu'ils étaient les premiers à professer les croyances impies qu'ils reprochaient à leurs victimes et que souvent ils leur suggéraient sans même s'en apercevoir. Ainsi l'influence exercée sur eux par les anciens paganismes était assez puissante pour les convaincre qu'il existait des personnes capables d'ensorceler les hommes et les animaux ou de déchaîner des orages et des tempêtes,

(1) Voir Jules Baissac, *Le Diable*, pp. 467-468.
(2) *Id. Les Grands Jours de la sorcellerie, passim*, et sur les derniers procès de sorcellerie, pp. 687-720.

parce que, répudiant le christianisme, elles avaient conclu un pacte avec Satan et qu'elles se livraient en sa présence à des danses abominables afin d'être possédées par lui. Si les inquisiteurs eussent été tentés de douter de leurs propres opinions, il leur suffisait de se reporter à la bulle *Summis desiderantes affectibus*, par laquelle le pape Innocent VIII, le 9 décembre 1484, proclamait la réalité de ces actes criminels et en exigeait le châtiment immédiat (1).

Ce qu'il importe également de noter, c'est que la répression, quelque impitoyable qu'elle se soit faite, devait manquer son but. En raison de sa violence même, elle provoquait des réactions qui contribuaient à enraciner plus profondément dans les mœurs des usages qu'elle s'acharnait à extirper. De fait, les vieilles danses d'origine païenne, condamnées par l'Église, n'ont jamais disparu. Si l'on a cessé de croire qu'elles étaient un moyen de communier avec les démons, successeurs des divinités celtiques ou germaniques, les liens qui les rattachaient à des cérémonies religieuses, bien antérieures au christianisme, n'ont pas été rompus, et elles ont continué de répondre à l'éternel besoin mystique des hommes, en déterminant chez eux des états physiques et psychiques qui leur permettaient de passer du naturel au surnaturel.

Est-il nécessaire de rappeler ici les danses rituelles qui, naguère, avaient lieu chez nous à l'occasion des fêtes saisonnières ou solsticiales? Telles étaient les rondes que la jeunesse menait, il y a quelques années, dans plusieurs régions de France, autour de l'arbre de mai ou de la perche surmontée d'un bouquet de feuilles toujours vertes, qui symbolisait la végétation renaissante. Cette agitation enthousiaste, destinée à stimuler le renouveau des énergies fécondes dans la nature, ainsi que chez les humains et chez les bêtes, ressemblait sans doute à celle dont les Celtes et les Germains étaient coutumiers pendant la nuit de Beltane ou de Walpurgis. Ce seraient,

(1) Voir pour le texte latin Philippi a Limborch *Historia Inquisitionis*, Amsterdam, 1692, pp. 231-232, et pour la traduction en français, Jules Baissac, *Les Grands Jours de la sorcellerie*, pp. 15-17.

paraît-il, les préparatifs de cette solennité et la brigue amoureuse qui s'y donnait libre carrière et la licence sexuelle qui y fut probablement de droit et le rôle excitateur des pratiques qu'on y observait, qui auraient inspiré la chanson enfantine bien connue :

Nous n'irons plus au bois,
Les lauriers sont coupés.
La belle que voilà
Ira les ramasser.
Entrez dans la danse,
Voyez comme on danse.
Sautez! dansez!
Embrassez qui vous voudrez (1).

De même, l'ouverture de la période hivernale coïncidait jadis et coïncide aujourd'hui avec le commencement de la saison dansante. Au moment de l'année où la vie semble se ralentir et s'épuiser sous l'influence de forces pernicieuses, surgies du monde des morts, n'était-il pas indispensable de la protéger contre la somnolence qui la gagne et le déclin qui la menace, en cherchant à en rénover la vigueur? Ici encore la danse devait intervenir afin de créer parmi les hommes une exaltation contagieuse, capable de contrebalancer une immobilité pleine de périls et qui risquait d'avoir des conséquences fatales pour l'ensemble des êtres et des choses.

Ne pourrait-on pas en dire autant des fêtes des solstices d'hiver et d'été, qui se sont maintenues jusqu'à nos jours dans notre pays comme dans beaucoup d'autres? Les dénominations chrétiennes, par lesquelles on désigne à présent les dates où elles sont célébrées, ne sont le plus souvent que des étiquettes qui n'en ont pas modifié le vieux fond païen. A la fin de décembre et au début de janvier, Noël, la Saint-Sylvestre

(1) Voir André Varagnac, *Civilisation traditionnelle et Genre de vie.* Collect. Sciences d'aujourd'hui, Albin Michel, Paris, 1948, pp. 143-144.

et l'Épiphanie déchaînent une liesse générale, à laquelle concourent les feux qu'on allume, les ripailles qu'on fait et les ébats auxquels on se livre. Il en va pareillement, dans nos campagnes, de la Saint-Jean, au mois de juin. Si l'usage d'y dresser des bûchers autour desquels on mène des rondes échevelées est moins répandu qu'autrefois, il subsiste pourtant en de nombreuses régions (1). Sans doute la bénédiction donnée par le clergé au tas de fagots n'est plus qu'un souvenir, de même que le rôle joué jadis par telle ou telle confrérie qui, comme celle des « Loups verts », à Jumièges, était chargée, après la messe à la chapelle, d'organiser les danses (2). Évidemment nul ne songe plus à prêter à ces dernières une action quelconque sur le cours du soleil. Mais c'est l'efficacité qu'elles ont sur les humains qui est restée entière et qui en explique la durée.

Enfin, il ne faut pas oublier l'animation factice qu'on s'ingénie à faire régner à l'époque du Carnaval. Les coutumes qui s'y rattachent procèdent indubitablement des antiques Saturnales et Lupercales romaines, des mascarades et des orgies dont un printemps plus précoce que le nôtre donnait le signal dans les contrées méditerranéennes, et aussi des rites magico-religieux que comportait chez les Celtes la période critique du mois de février, durant laquelle de curieuses survivances nous autorisent à croire qu'on allumait des feux sacrés, destinés à revivifier la nature et à réduire en cendres soit des victimes humaines, soit des mannequins d'osier qui les représentaient (3).

De cet ensemble de cérémonies d'origines diverses ce qui a surtout persisté chez nous, en dehors des feux de Brandons dans les régions rurales et des cortèges traditionnels que quelques villes ont conservés, ce sont avec des bombances et

(1) Voir André Varagnac, *op. cit.*, pp. 52-54, et la carte qui, à la fin du volume, indique la régression des feux de Brandons et des feux de la Saint-Jean, en France.
(2) Voir J. G. Frazer, *Balder the Beautiful*, pp. 185-186.
(3) Voir J. A. MacCulloch, *op. cit.*, pp. 256-258.

10

des beuveries exceptionnelles les bals masqués ou non du mardi gras et de la mi-carême. Pourquoi l'étrange perennité de ces pratiques qui agissent directement sur l'organisme de l'homme? Ne serait-ce point parce qu'elles lui valent certaines expériences, qui sont vraiment la cause de la vitalité surnaturelle qu'il s'imagine posséder et des pouvoirs qu'il s'attribue sur le monde qui l'environne?

Peut-être même serait-on en droit de supposer que le prestige du Carnaval devant lequel s'inclinait le clergé du moyen âge et qui se perpétue de notre temps, doit quelque chose de sa durée à une sorte de réaction préventive contre les abstinences débilitantes que, pendant le carême, l'Église avait réussi à imposer à ses fidèles. Au moment où ceux-ci affrontaient ou subissaient ces restrictions, n'était-il pas nécessaire qu'ils se rendissent capables d'en surmonter les effets déprimants en se pénétrant des forces mystérieuses que les ivresses et les danses étaient censées leur procurer? Et ne serait-ce point le cas de reproduire ici un texte que nous avons déjà cité et dans lequel des personnages ecclésiastiques essayaient de justifier devant les moines de la Sorbonne leur participation à des fêtes, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles provoquaient jusque dans les sanctuaires une excitation scandaleuse : « Nous donnons quelques jours aux jeux et aux bouffonneries, afin de retourner ensuite avec plus de joye et de ferveur à l'étude et aux exercices de la Religion (1)? »

On considère volontiers les danses des dates fériées et du Carnaval et celles qui maintenant se succèdent dans les milieux mondains ou populaires, d'un bout à l'autre de l'année, comme purement « laïques ». Le tout est de s'entendre sur le sens de ce qualificatif qu'on juge devoir leur appliquer. Sans doute n'ont-elles plus rien de commun avec l'orchestique religieuse des Grecs ou avec les rondes sacrées des Celtes et des Germains. Sans doute encore n'éveillent-elles plus la suspicion de l'Église, qui y voyait jadis les manifestations d'un culte

(1) Voir plus haut, p. 234.

démoniaque. Mais cela ne signifie nullement qu'elles aient cessé de figurer parmi les formes inférieures de la mystique, dont la recrudescence est l'un des phénomènes qui caractérisent notre temps. Il est même permis de se demander si certaines des danses actuelles ne témoignent pas à cet égard d'une étonnante régression vers les pratiques d'un passé qu'on pouvait croire à jamais révolu, car lorsque nos contemporains s'abandonnent aux rythmes et aux balancements du jazz (1), ils se livrent à leur insu à la puissance des sortilèges auxquels les soumettent, par l'intermédiaire des nègres d'Amérique, les vieilles incantations magiques des primitifs du Continent noir.

Le fait que les civilisés d'aujourd'hui se trémoussent aux accents d'une musique sauvage qui retentit d'abord parmi les populations les plus arriérées de l'Afrique tropicale mérite bien que nous nous y arrêtions. Ne confirme-t-il pas les résultats d'une enquête qui nous a montré comment, à travers les âges et sous tous les cieux, les hommes, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, éprouvent un besoin identique de vertige et d'évasion, et de quelle manière, pour y répondre, ils se rejoignent en dansant?

(1) Voir à ce sujet Hugues Panassié, *Le Jazz hot*, R. A. Corrêa, Paris, s. d., pp. 28-29, 49.

A Suivre -

COLLOQUE SUR LA PRATIQUE DE LA DANSE POPULAIRE EN MILIEU SCOLAIRE

Voilà quatre ans, la F.W.G.D.M.P. décidait d'entreprendre la promotion de la danse populaire auprès des jeunes. C'est ainsi que chaque année des recyclages sont organisés pour les enseignants, et que tous les deux ans a lieu un concours pour groupes scolaires. Plus de 200 enseignants et 2.000 jeunes de 7 à 18 ans ont déjà marqué leur intérêt pour cette activité. Si cette entreprise vise les jeunes, et donc les écoles, c'est parce que les apports pédagogiques de cette discipline sont nombreux.

Avant de se lancer dans des projets à plus long terme, la F.W.G.D.M.P. pense qu'il est important de rencontrer enseignants et direction d'école afin de mieux comprendre leurs besoins et attentes en la matière.

C'est ainsi qu'un

COLLOQUE

sur la pratique (ou la "non pratique")
de la danse populaire à l'école
est organisé

le samedi 6 février 1993
de 9 h 30 à 15 h 30
au Domaine de Mozet (près de Namur)

Un exposé par le groupe de recherche de la Fédération d'une part et par un professeur de danse populaire à l'université d'autre part précéderont une discussion en groupes de travail.

3 axes de réflexion sont proposés :

- la pratique de la danse populaire à l'école
- les stages de répertoire
- le concours pour groupes scolaires

La journée prendra fin après la mise en commun des trois groupes.

Possibilité de prendre un repas complet sur place pour 280 FB ou se munir de son pique-nique. Un plan d'accès sera envoyé dès réception de votre inscription.

Date limite d'inscription : 15 janvier 1993

BULLETIN D'INSCRIPTION _____

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Nombre de repas à 280 FB **Quantité** **Prix**

PROMOTION DANSES ENFANTS

LES STAGES

Vous vous occupez d'un groupe d'enfants, vous rêvez d'en créer un, vous voulez participer à la promotion de la danse populaire et travailler avec des écoles, mais votre répertoire n'est pas assez étendu ?!

Depuis 1989 et cette année encore, le Groupe de Mozet organise huit stages de danses de tous pays d'un niveau facile.

Tous les stages ont lieu le samedi après-midi de 14h à 17h.

Afin de prévoir la documentation nécessaire (musiques et descriptions), l'inscription est souhaitée pour tous les stages.

* Brabant	12.12.1992 13.02.1993	rue de Douvres 80 1070 Bruxelles
* Hainaut	14.11.1992 13.03.1993	Charleroi - Complexe Omnisport Cuesmes (à confirmer)
* Liège	21.11.1992 06.02.1993	Centre Provincial de la Jeunesse rue Belvaux 189 4030 Grivegnée (Liège)
* Luxembourg	28.11.1992	Ecole communale de et à Tintigny
* Namur	06.03.1993	Parc Reine Astrid - Salle des fêtes 1er étage 5100 Jambes

Prix (à payer sur place)
* 300 FB pour les membres
* 400 FB pour les non-membres
* 150 FB pour les étudiants (école supérieure ou unif)

!!! Se munir de pantoufles de gymnastique

Bulletin de participation à renvoyer à Brigitte Langlois - rue du Tulipier 25 à 1190 Bruxelles - tél. 02/343.83.13.

Bulletin d'inscription

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

s'inscrit au(x) stage(s) le(s) : .....

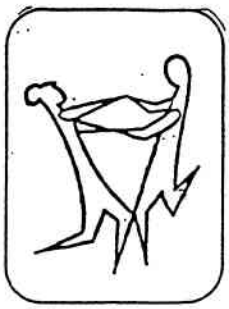

J'ai choisi de sauver des racines car j'ai peur que les fleurs de demain meurent faute de sève.»
(Raymond Denis)

Echos

de la Fédération et des régionales

Présidente : Liliane Wellekens	02/374 34 90
Secrétaire Général : Guy Desablens	069/22 06 80
Trésorier :	

Contact avec les régionales

Brabant : Georges Jaubin	02/374 34 90
Hainaut : Jacqueline Duret	069/57 65 08
Liège : Jenny Falize	041/52 27 02
Luxembourg : Bouzoukis Elisabeth	
Namur : Emma Bonet	081/30 55 26

FARANDOLE d'ANDERLECHT

MATINEE ENFANTINE

-CONCOURS DE DANSES POPULAIRES POUR LES ECOLES D'ANDERLECHT

-ANIMATION

SAMEDI 28 NOVEMBRE 1992 A 14 H

SALLE AURORE (au-dessus du Delhaize)
Chaussée de Mons 722 - 1070 Bxl

Entrée : Adultes 120 FB
Enfants 50 FB

RENS. F. FRESON 569 06 30

De tous les arguments, le plus difficile à réfuter est le silence.

WILLIAM BILLINGS

Chacun a, dans son souvenir, un jardin où vont ses tendresses.

CÉCILE SAUVAGE